



LVB – Français Langue Étrangère

Descriptif

Cette conférence s'adresse majoritairement à des étudiants étrangers des filières en seconde mobilité mais aussi à des étudiants étrangers en accès direct en quatrième année. Elle a pour objectifs linguistiques principaux : l'identification des points de vue ; la production de structures argumentées complexes ; l'identification et maîtrise des niveaux de discours ; être à même de mener à bien une argumentation abstraite ; la capacité à synthétiser des données discursives, orales et écrites. Elle repose sur des thématiques spécifiques : travail sur l'actualité politique et maîtrise de compétences linguistiques spécifiques liées à la spécialisation des différents parcours de Master. Dans la perspective d'une future insertion sur le marché du travail, ces conférences de méthode incluent des modules de langue professionnelle (écrire / répondre à un courrier électronique, entraînement à des entretiens professionnels par Skype, par téléphone, jeux de rôle, rédiger des notes de synthèses, etc.).

Pré-requis souhaités

Maîtrise des outils linguistiques à un niveau minimal de B2 dans toutes les compétences : expression orale et écrite, compréhension orale et écrite et interaction ; principales règles syntaxiques et grammaticales ; principaux mots de liaison / termes d'articulation ; connaissance des grands débats de la société française contemporaine.

En bref

Crédits ECTS : 5.0

Nombre d'heures : 36.0

Temporalité : Annuel

Type d'enseignement : Conférence de méthode

Année : 4 | Quatrième année

Mode de validation : Contrôle continu

Contacts

Responsable(s)

Zimmermann Patrick

p.zimmermann@sciencespobordeaux.fr

Bibliographie indicative

- * *Grammaire du français en 50 leçons et 200 activités*, Maison des langues, 2013.
- * *Les 500 exercices de grammaire*, Hachette, 2007.
- * *Grammaire progressive du français*, CLE International, 2010.
- * <https://www.lemonde.fr/>
- * <http://www.tv5monde.com/>

Formule pédagogique

Les conférences de méthode ne sont pas des cours de langue au sens classique mais des enseignements basés sur la préparation et la participation active des étudiants. L'enseignant y assure à la fois la transmission de savoirs fondamentaux spécifiques et le travail sur la méthodologie à l'oral comme à l'écrit. Le perfectionnement du niveau linguistique est associé à un travail thématique basé sur une analyse comparative de divers documents : textes ou documents sonores / audiovisuels, etc. Si pendant le cours l'accent est mis sur l'oral, le travail personnel de préparation en amont est obligatoire et doit être rédigé ; les efforts pour combler les lacunes grammaticales font partie du travail personnel.

